



ENTENTE ENTRE CBC ET ROGERS SUR LE HOCKEY DE LA LNH

À :	Hubert T. Lacroix
RÉUNION :	Réunion du Conseil d'administration – 19 novembre 2014
DE :	Heather Conway, vice-présidente principale, Services anglais Neil McEneaney, chef des affaires commerciales, Services anglais
OBJET :	Mise à jour sur l'entente conclue entre CBC et Rogers sur le hockey de la LNH en novembre 2013
DATE :	3 novembre 2014



CONTEXTE : UN MONDE SANS HOCKEY

- Le 19 juin 2013, nous avons présenté au Conseil la stratégie de CBC en vue du renouvellement des droits de diffusion du hockey professionnel de la LNH. Dans le cadre de notre présentation, nous avons dépeint un monde sans hockey. En guise de rappel, voici quelques extraits importants de cette présentation :
 - Dans la version originale du Plan B, les émissions consacrées à la couverture du hockey professionnel dans la grille étaient remplacées

 - « Le hockey représente 368 heures de contenu canadien original **qui ne peuvent pas être remplacées à un coût abordable ou efficacement.** »
 - « Le hockey de la LNH passerait à d'autres réseaux... **et CBC entrerait alors en concurrence avec le hockey.** »
 - « Les marques réseau reposent sur des « franchises à succès », conformément à notre stratégie de contenu... La perte du hockey signifierait **la perte de l'une de nos franchises à succès.** »

s.18(b)
s.68.1



CONTEXTE : UN MONDE SANS HOCKEY

En juin 2013, nous vous avons présenté les conséquences financières et les répercussions sur l'auditoire qu'engendrerait la disparition du hockey à notre antenne; notre analyse se fondait sur les pertes subies durant le lock-out de la LNH en 2012 :

- « Une comparaison de la saison d'automne 2012 (lock-out) et de la saison d'automne 2011 donne un aperçu de l'incidence du lock-out sur CBC :
 - ◆ Le nombre total de minutes d'écoute aux **heures de grande écoute** (lun. au sam.) **a chuté de**
 - ◆ La **part de l'auditoire total aux heures de grande écoute a diminué de** »

- « Les répercussions sur les revenus ont notamment été celles-ci :
 - ◆ **Perte d'environ des revenus publicitaires des Services anglais**
 - ◆ Les dépenses publicitaires sont passées aux mains d'autres radiodiffuseurs en l'absence du hockey.
 - ◆ On a subi d'importantes pertes financières. »

s.18(b)
s.68.1



CONTEXTE : NÉGOCIATIONS AVEC LA LNH

- Après avoir étudié plusieurs offres, la LNH

Elle a donc cédé ses droits pour les 12 prochaines années à Rogers à titre exclusif.



- Rogers a présenté une offre à CBC



s.18(b)
s.68.1



CONTEXTE : NÉGOCIATIONS AVEC LA LNH

3. Préserver la valeur de *Hockey Night in Canada* comme locomotive promotionnelle de la grille de CBC.
4. Inciter Rogers à loger ses équipes de production chargées de la couverture du hockey dans les installations de CBC, de manière à réaliser des revenus de location de nos installations et de nos bureaux.
- 5.

s.18(b)
s.68.1



RÉPERCUSSIONS DE L'ENTENTE AVEC ROGERS

CBC devait transformer ses activités si elle perdait les droits de diffusion du hockey :

- Stratégie de programmation de CBC
 - Grâce à l'entente conclue avec Rogers, CBC dispose de quatre ans pour se préparer à un monde sans hockey si telle est sa stratégie.
 - Les plans en vue du remplacement du hockey dans la grille de CBC ont été intégrés au nouveau plan stratégique quinquennal.
- Exploitation de CBC
 - La perte des droits de diffusion du hockey allait avoir des conséquences immédiates, car elle nous obligeait à réduire et à repenser notre infrastructure.
 - Nous avons éliminé toutes les ressources utilisées pour *Hockey Night in Canada*, sauf les ressources de production qui sont louées à Rogers en vertu de l'entente
 - Des compressions importantes ont été effectuées dans les secteurs suivants :
 - ◆ Sports :
 - ◆ Communications : s.18(b)
s.68.1
 - ◆ Exploitation et Technologies médias :



RÉPERCUSSIONS DE L'ENTENTE AVEC ROGERS

CBC devait transformer ses activités si elle perdait les droits de diffusion du hockey :

■ Le Groupe Revenus

- Après la perte de de ses revenus publicitaires, CBC ne pouvait conserver son Groupe Revenus. Deux options s'offraient alors :

- 1.
 2. Fusionner les Groupes Revenus des Services anglais et français pour créer une entité centralisée et ainsi réaliser des économies substantielles
- La mise sur pied d'un Groupe Revenus centralisé pour CBC/Radio-Canada était l'option la plus rentable et la plus sensée sur le plan stratégique. La fusion est en grande partie terminée.

■ Personnel – gérer la transition

s.18(b)
s.68.1

- Les répercussions sur le personnel ont été de deux ordres :
 1. Réaménagement de l'effectif – les compressions de personnel rendues nécessaires en raison de la perte des droits de diffusion du hockey ont été intégrées aux compressions plus vastes liées aux réductions budgétaires prévues dans le plan de gestion.



SOMMAIRE FINANCIER

- Les plus récentes projections financières liées à l'entente conclue avec Rogers

	Plan B original (19 juin 2013)	Entente signée avec Rogers (novembre 2013)	Dernières projections (novembre 2014)
Économies projetées/(perte nette)			
ETP			
Indemnités de départ			

s.18(b)
s.68.1



RETOMBÉES POSITIVES SUR LA PROGRAMMATION

- Nous avons conclu une entente avec Rogers pour la réalisation de deux émissions de comédie en coproduction, avec partage des fenêtres de diffusion au cours des deux prochaines années.
 - L'émission *Mr. D* a reçu le feu vert pour une nouvelle saison et a été inscrite à la programmation de CBC. Rogers utilisera la deuxième fenêtre de diffusion l'an prochain.
 -
- Dans le Sommaire financier, l'entente de coproduction conclue avec Rogers est évaluée à selon une estimation prudente.

s.18(b)
s.68.1



SOMMAIRE FINANCIER

Évolution des répercussions financières



s.18(b)
s.68.1



SOMMAIRE FINANCIER

Scénario sans hockey : présenté au Conseil
le 17 juin 2013

Entente avec Rogers : signée en nov. 2013

Dernières projections : oct. 2014

Répercussions du hockey

Pertes de revenus

Contenu de remplacement /

Valeur en nature

- Coûts du personnel
- Coûts de production variables
- Équipe de studio
- Coûts ponctuels imprévus
- Total des coûts en espèces
- Installations et bureaux
- Médiathèque et archives
- Licences
- HPFA

Valeur en nature totale

Économies de coûts

- Droits et production d'émissions de sports
- Communications
- Ventes
- Exploitation et Technologies médias

Économies de coûts totales

Total partiel - répercussions du hockey

Répercussions hors hockey

Revenus supplémentaires tirés des installations

Économies liées au contenu (2 comédies en coproduction)

Autres occasions de partenariat

Total partiel - hors hockey

Total net des répercussions

Indemnités de départ

Note 1 - En novembre, les revenus de la saison de hockey 2013-2014 ont été évalués à au cours de la saison régulière

pour la saison des éliminatoires et

Les revenus réels de la saison de hockey 2013-2014 ont été de des revenus de souscription

a été enregistrée

s.18(b)
s.68.1

11

CBC  Radio-Canada



ANNEXE A

MISE À JOUR : CONDITIONS DE L'ENTENTE



MISE À JOUR : CONDITIONS DE L'ENTENTE

Catégorie	Principales conditions : nov. 2013 (Selon la présentation au Conseil du 19 juin 2013)	Mise à jour : novembre 2014
Parties contractantes	<ul style="list-style-type: none"> • Rogers a acquis les droits de diffusion du hockey de la LNH pour le Canada sur toutes les plateformes et dans toutes les langues. • Rogers a cédé en sous-licence à CBC les droits de diffusion des matchs de saison régulière et d'éliminatoires le samedi en soirée 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune modification
Durée du contrat	<ul style="list-style-type: none"> • 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune modification
Droits	<ul style="list-style-type: none"> • Droits non exclusifs de diffusion de <i>HNIC</i> le samedi soir (entre 19 h et 22 h) et durant les éliminatoires • Le nombre d'heures de diffusion durant les éliminatoires demeure le même que celui prévu dans l'entente conclue par CBC avec la LNH 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune modification <p style="text-align: right;">s.18(b) s.68.1</p>
Conditions financières	<ul style="list-style-type: none"> • Droits à payer : aucun • Subvention à la production : <ul style="list-style-type: none"> • Revenus publicitaires : temps d'antenne vendu par Rogers qui conserve le produit 	<ul style="list-style-type: none"> • Droits à payer : aucune modification • Aucune modification. Les coûts différentiels pour CBC <p style="text-align: center;">Voir le Sommaire financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenus publicitaires : Groupe Revenus centralisé pour les Services anglais et français
Production	<ul style="list-style-type: none"> • Rogers conserve le contrôle éditorial 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune modification



MISE À JOUR : CONDITIONS DE L'ENTENTE (suite)

Catégorie	Principales conditions : nov. 2013 (Selon la présentation au Conseil du 19 juin 2013)	Mise à jour : novembre 2014
Ententes de partenariat	<ul style="list-style-type: none">• Droit d'auteur sur <i>HNIC</i>	<ul style="list-style-type: none">• Question du droit d'auteur sur <i>HNIC</i> réglée
Impact financier (projections)		financier Voir le Sommaire s.18(b) s.68.1
Trésorerie		



ANNEXE B

PLAN B - « UN MONDE SANS HOCKEY »



Selon la présentation sur le hockey du 19 juin 2013

PLAN B : L'AUDITOIRE DES TÉLÉSPECTATEURS DE 2 ANS ET PLUS

Hiver 2013

SAM	Émission
19 h	HNIC : Match 1
19 h 30	
20 h	
20 h 30	
21 h	
21 h 30	
22 h	HNIC : Match 2
22 h 30	

s.18(b)
s.68.1

AMM (2 ans +, en milliers) Samedi	2141
PART (2 ans +) Grille complète	

Plan B : Automne 2013

SAM	Émission	2+ est. (milliers)
-----	----------	-----------------------

AMM (2 ans +, en milliers) Samedi	250
PART (2 ans +) Grille complète	5,2

Plan B : Hiver 2014

SAM	Émission	2+ est. (milliers)
-----	----------	-----------------------

AMM (2 ans +, en milliers) Samedi	250
PART (2 ans +) Grille complète	5,2

SOURCE : Recherche CBC (BBM Canada)



Selon la présentation sur le hockey du 19 juin 2013

PLAN B : SOMMAIRE CUMULATIF DES COÛTS

Titre	Nombre d'épis. supplémentaires	Coût /épis.	Coût différentiel total
DRAMATIQUE			
Nouvelle dramatique (HIVER)			
Nouvelle dramatique (AUTOMNE)			
<i>Heartland VII</i>			
<i>Murdoch Mysteries VII</i>			
<i>Republic of Doyle V</i>			
COMÉDIE			
<i>22 Minutes XXI</i>			
<i>Rick Mercer XI</i>			
FACTUEL/VARIÉTÉS			
<i>Dragon's Den</i>			
<i>4 Rooms</i>			
ACTUALITÉS :			
TOTAL			



Selon la présentation sur le hockey du 19 juin 2013

LE PLAN B ENTRAÎNERAIT UN MANQUE À GAGNER DE

■ Répercussions financières :

Pertes de revenus publicitaires

- revenus tirés du hockey

- revenus non tirés du hockey

s.18(b)
s.68.1

Plan B – coût de remplacement du contenu

Économies de coûts (droits / production / coût des ventes)

PERTE ANNUELLE NETTE

COÛT DE RESTRUCTURATION UNIQUE (revenus/sports)

Par comparaison, nous dépensons actuellement :

- dans la radio régionale
- dans les nouvelles télévisées régionales
- dans les services numériques